



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnementDemande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/04/2017

Dossier complet le :

21/04/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0059

1. Intitulé du projet

Bâtiment A de ARGAN, ZAC du Vert-Galant à St-Ouen-l'Aumône

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ARGAN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LE CHENADEC ROMAIN, Responsable de Programmes

RCS / SIRET

3 9 3 | 4 3 0 | 6 0 8 | 0 0 0 3 3

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a)	Bâtiment existant déjà autorisé. Porter à connaissance ajoutant la rubrique 4755 en déclaration. Demande complémentaire de passer au seuil de l'autorisation sur la 4755.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce site, situé 13 rue de la Garenne ZAC du Vert-Galant à Saint-Ouen-l'Aumône, est autorisé par l'arrêté préfectoral n°11642 du 25/11/2013. Le bâtiment de 30 000 m² est actuellement en cours de construction (cellules 1 et 2 déjà construites, sur les 5 que le site comprendra à terme).

Un porter à connaissance (PAC) a été déposé le 06/10/2016 pour acter plusieurs modifications techniques et organisationnelles correspondant aux besoins des futurs exploitants :

- les accès des véhicules se font par l'Ouest et non plus par l'Est du site
- les quais en façade Est sont supprimés (passage de double-face à simple-face)
- ajout d'une chaufferie et d'un local de charge
- remplacement des bassins aériens de gestion des eaux pluviales et de rétention des eaux incendie par un système global enterré
- stockage d'alcools de bouche (rubrique 4755) dans les cellules 1 et 2 en régime de Déclaration

Par un courrier de la DRIEE en date du 09/11/2016 (en annexe de ce formulaire), il a été signifié à la société ARGAN la non-substantialité de ces modifications en ce qui concerne les cellules 1 et 2 uniquement.

4.2 Objectifs du projet

(suite du 4.1.)

Par la suite, et afin de répondre aux besoins des futurs exploitants des cellules restant à construire, la société ARGAN a déposé le 23/03/2017 un nouveau dossier de PAC, complétant le précédent, dans lequel nous intégrons le stockage d'alcools de bouche dans la cellule 3 également, ce qui occasionne le franchissement du seuil d'autorisation de la rubrique 4755 (quantité totale d'alcools de bouche = 1 800 m³ dont 1 500 m³ à plus de 40%).

Partie 4.2 : Cette demande d'examen au cas par cas découle donc du franchissement du seuil d'autorisation de la rubrique 4755 dans le cadre d'un dossier de porter a connaissance en instruction sur un bâtiment logistique déjà autorisé

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction de l'entrepôt logistique se déroule en 2 phases : les cellules 1 et 2 (12 000 m²) ont été construites en 8 mois, les cellules 3, 4 et 5 (18 000 m²), actuellement en cours de construction, représentent un chantier de 6 mois.

La plupart des éléments constructifs du bâtiment sont préfabriqués (charpente béton, murs CF béton, panneaux de bardage, etc.) ce qui limite la durée du chantier et donc les nuisances qui en découlent (pas d'assemblage ou d'usinage sur place, juste de la pose).

Ce chantier est diurne (horaires de travail 8h-18h) et encadré en permanence par une société spécialisée dans la construction logistique et mandatée par ARGAN.

Ce chantier est régi par une charte "chantier propre" : démarche Qualité-Sécurité-Environnement, tri des déchets sur site par bennes différenciées, etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La vocation du bâtiment est de stocker des alcools de bouche et des biens de consommation.

Les grandes étapes des flux de marchandises sont les suivantes : réception des produits par camions / entreposage en palettiers / réorganisation en colis ou palettes sur les zones de préparation des quais en fonction des commandes / expédition des produits par camions vers les magasins ou centres de vente-distribution.

Ce site emploiera à termes environ 100 personnes et fonctionnera de 6h à 20h du lundi au vendredi.

Le trafic journalier sera d'environ 80 poids-lourds et 100 véhicules légers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE :

L'exploitation du bâtiment initial est autorisée par l'Arrêté Préfectoral d'Autorisation n°11642 délivré par la Préfecture du val d'Oise en date du 25/11/2013. Un arrêté complémentaire sera émis suite à l'instruction du Porter a Connaissance déposé le 23/03/2017.

PC : Le projet initial a obtenu un permis de construire le 14/06/2012 (n° 095 572 11 U 0050), puis un PC modificatif en date du 18/03/2016 (n° 095 572 11 U 0050 M01).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface foncière	7.5 ha
Surface bâtie (emprise au sol)	30 000 m ²
Voirie et parkings	22 000 m ²
Espaces verts	23 000 m ²
Hauteur à l'acrotère	14,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

13, rue de la Garenne
ZAC du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 0 3' 3 3" 50 Lat. 0 2° 0 8' 3 6" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Bâtiment initialement autorisé par l'arrêté préfectoral du 25/11/2013 : le projet initial était un bâtiment double-face (quais en façade Ouest et Est), les accès se faisaient depuis l'avenue du Fond de Vaux à l'Est, les bassins de gestion des eaux étaient aériens, et ce bâtiment de 30 000 m² comportait une seule chaufferie et un seul local de charge.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT de la société AMPERE : AP du 12/07/2010 PPRI de la Vallée de l'Oise : mai 2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe en dehors des rayons de dangers définis autour de l'usine AMPERE, objet du PPRT de la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe en dehors des zones inondables définies par le PPRI de la vallée de l'Oise.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 80 poids-lourds et 100 véhicules légers par jour (6h-20h du lundi au vendredi).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Raccordements aux systèmes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) des concessionnaires de la ZAC en bordure de l'avenue du fond de vau. Ces liquides sont évacués, rien n'est infiltré sur site. Les eaux pluviales de voirie susceptibles d'être polluées passent par un séparateur à hydrocarbures avant rejet dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Raccordements aux systèmes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) des concessionnaires de la ZAC en bordure de l'avenue du fond de vau. Ces liquides sont évacués, rien n'est infiltré sur site. Les eaux pluviales de voirie susceptibles d'être polluées passent par un séparateur à hydrocarbures avant rejet dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - emballages : palettes bois, cartons, films plastiques - déchets assimilés aux ordures ménagères - déchets verts

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude d'impact déposée en 2011 dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter une ICPE et a donc fait l'objet d'une enquête publique. Le premier PAC, actant des diverses modifications décrites ci-avant, a amené la DRIEE à conclure à la non-substantialité des modifications présentées pour les cellules 1 et 2. Le second PAC du 23/03/2017 (ci-annexé), dont le but est de déclarer le stockage d'alcools de bouche dans la cellule 3, démontre, via les modélisations de flux thermiques et la mise en place de mesures compensatoires (toiture REI120 sur 17m de large en cellule 5, notamment), que les zones d'effets ne sont pas augmentées par rapport au dossier initialement autorisé, et donc que les risques et dangers inhérents sont à la fois maîtrisés et inférieurs ou égaux à ceux d'origine, que ce soit au niveau des thèmes rejets aqueux et aériens, bruits ou flux thermiques. Pour ces différentes raisons, une étude d'impact ne nous semble pas nécessaire dans le cadre de ce PAC.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Courrier de la DRIEE du 09/11/2016 - parties 4.1 / 4.2 / 7
Courrier de la DRIEE du 12/01/2017 - parties 4.1 / 4.2 / 7
Réponse ARGAN du 23/03/2017 - parties 4.1 / 4.2 / 7
PAC du 23/03/2017 et ses annexes (2 plans) - parties 4.1 / 4.2 / 7

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à NeUILly-sur-Seine

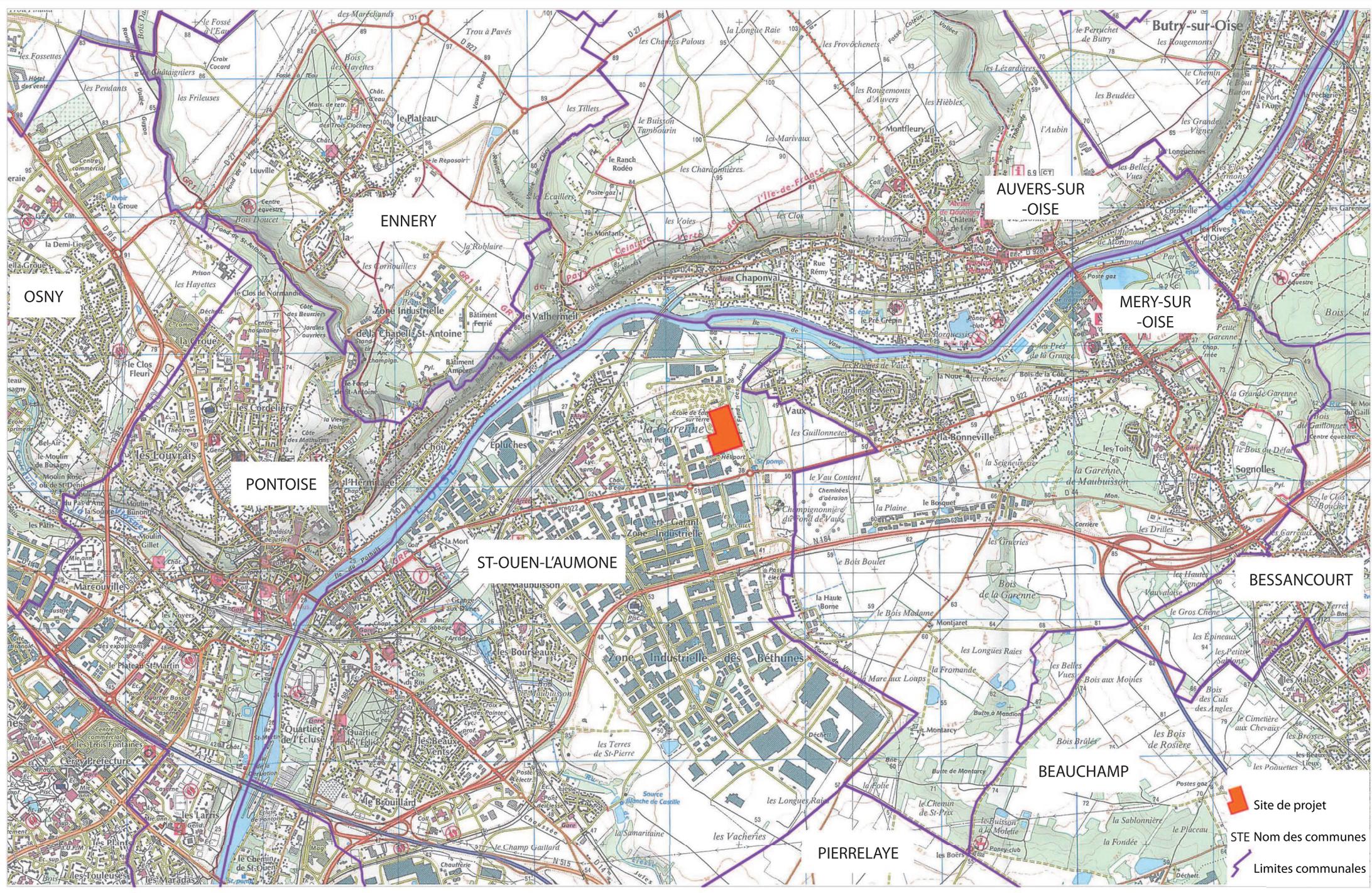
le, 19/04/2017

Signature

ARGAN SA
10 rue Beffroy
92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS Nanterre 393 430 608

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



AUVERS-SUR-OISE

MERY-SUR-OISE

PONTUISE

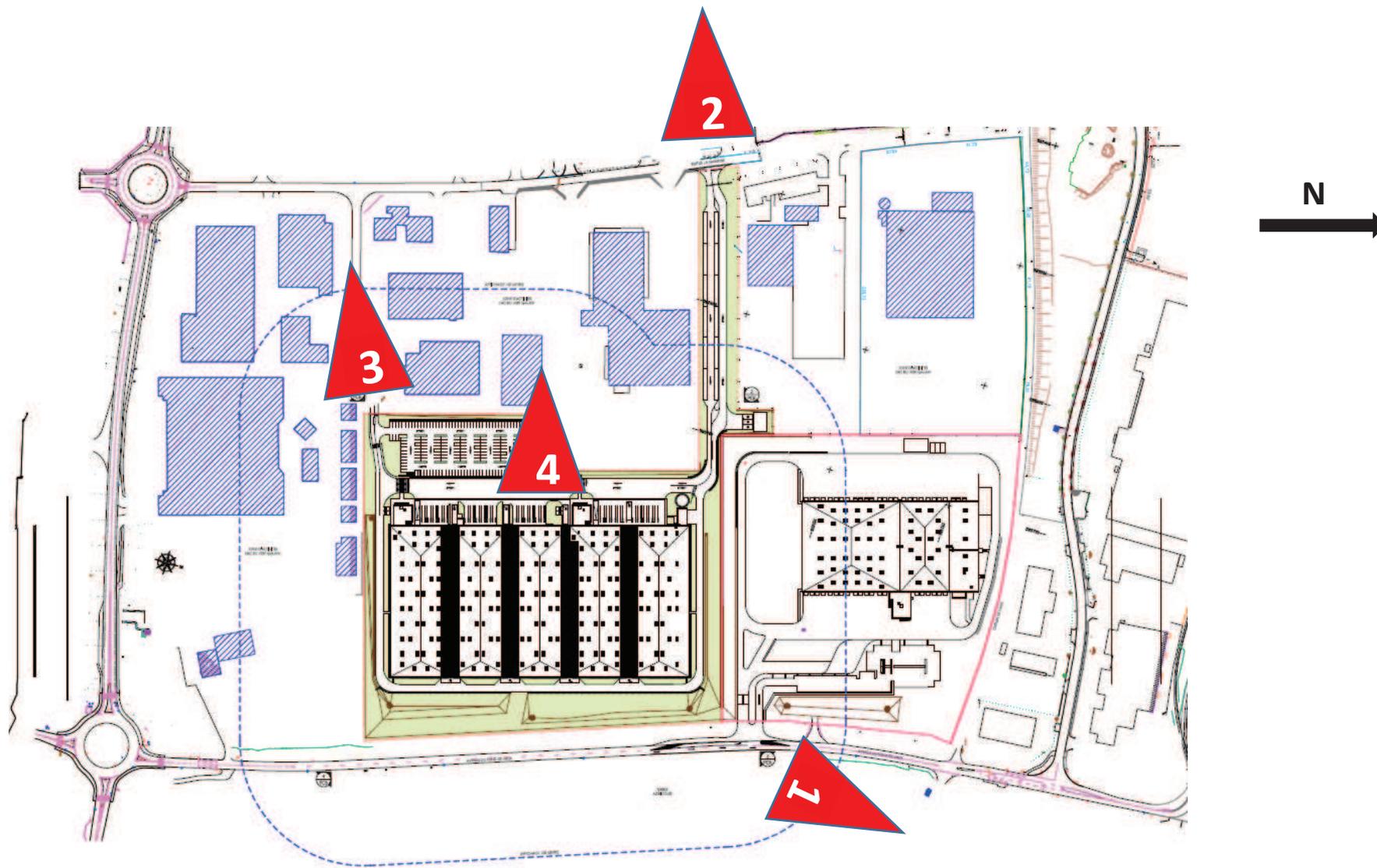
ST-OUEN-L'AUMONE

BESSANCOURT

BEAUCHAMP

PIERRELAYE

-  Site de projet
-  STE Nom des communes
-  Limites communales



LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUE

1) VUES DEPUIS LE BAS DE L'AVENUE DU FOND DE VAUX (EST)



Photo du 04/04/2017 – Bâtiment de gauche = bâtiment A



Photo du 04/04/2017

21 VUE DEPUIS LE 13, RUE DE LA GARENNE (NORD-OUEST, Accès Poids-Lourds)



Photo du 04/04/2017

3 VUES DEPUIS LE 7, RUE SAINT-SIMON (SUD-OUEST, Accès Véhicules Légers)



Photo du 04/04/2017



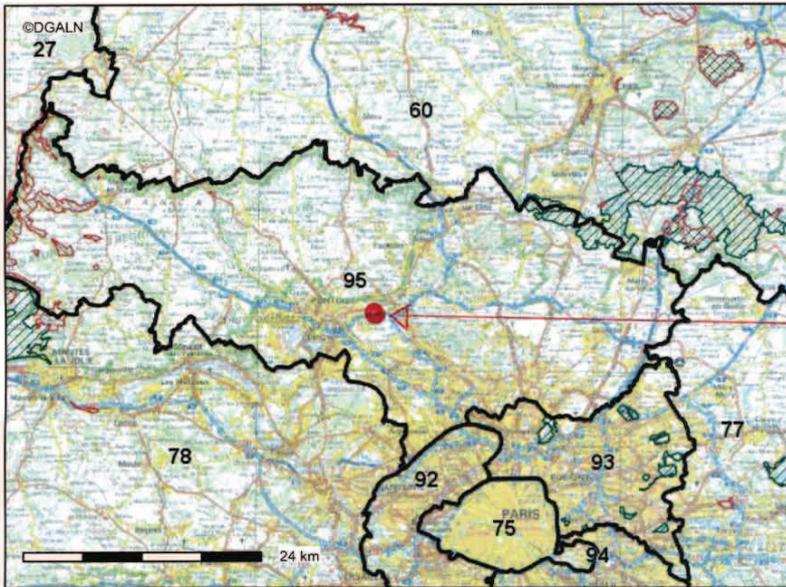
Photo du 04/04/2017

4 Bâtiment en cours de construction



Photo du 04/04/2017

Sites Natura 2000



Conception : DGALN

Date d'impression : 19-04-2017

- Limite de département
- SIC
- ZPS

Lieu du Projet

Description :

Source : MNHN/INPN (données au 30 septembre 2016)

Réalisation : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
SG/SPSSI/PSI/PS11 - CP21 (DOM/ETER)

Mars 2017

**PORTER A CONNAISSANCE CONCERNANT
LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION
CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**



**BATIMENT A
13 rue de la Garenne
ZAC du Vert Galant
95310 SAINT OUEN L'AUMONE**

Document complet disponible sur demande



165bis, rue de Vaugirard
75015 PARIS
☎ : 01 54 56 99 33